

GUIDE D'AIDE A L'ÉLABORATION ET A LA RÉDACTION DU PROJET D'ÉCOLE 2016-2019

Textes officiels :

- Loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013
- Article L401-1 du code de l'Éducation
- Circulaire n°90-039 du 15 février 1990

SENS DU PROJET

• LE PROJET D'ÉCOLE DANS LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

Le projet d'école, obligatoire, représente un moyen privilégié pour atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Il permet d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de favoriser l'égalité des chances.

Cette démarche repose autant sur la **responsabilité** des acteurs que sur le **travail d'équipe**.

• LA DÉMARCHE DU PROJET

Pour une école donnée, le projet correspond d'abord à l'élaboration d'orientations visant à améliorer **la réussite de tous les élèves**.

Dans cette perspective, la contribution de l'école consiste alors à :

- ↻ Rechercher une meilleure **cohérence globale de l'action pédagogique**.
- ↻ Identifier les moyens d'action les plus pertinents par rapport au contexte.
- ↻ Articuler ce projet d'école avec le projet éducatif territorial.

• REDIGER, POURQUOI ?

Dans sa forme écrite, le projet d'école représente :

- ↻ Une **expression** traduisant la volonté et l'engagement de l'équipe.
- ↻ Un **cadre de référence**, mémoire pédagogique de l'école.
- ↻ Un **outil de communication** :
 - au sein de l'institution,
 - pour informer les nouveaux arrivants (enseignants, intervenants, parents,...) et les partenaires.

METHODOLOGIE DU PROJET

La **construction** du projet comporte **trois** moments :

- D'abord, un **constat** sous la forme d'un recueil de données propres à l'école et à son environnement à partir d'éléments permettant de préciser et rendre objective une situation qui est souvent perçue intuitivement par l'équipe pédagogique.
 - ↻ Bilan du projet d'école 2011-2016
 - ↻ Choix d'éléments permettant d'objectiver les observations et les ressentis de l'équipe
 - ↻ Constats de l'équipe sur la situation de l'école, des élèves, de l'équipe...
 - ↻ Définition de la ou des spécificités de l'école
- Ensuite, une **analyse** de ces données qui donne lieu à une réflexion collective, occasion indispensable d'une concertation de l'équipe pédagogique et d'une maturation du projet. Cette étude aboutit à la définition des **axes prioritaires** du projet (3 au maximum).
Ces axes, qui répondent à des besoins identifiés, traduisent la volonté commune d'agir sur les résultats des élèves, la situation de l'école, le fonctionnement de l'équipe.

- Enfin, une **déclinaison des axes prioritaires**, en objectifs (3 maximum) qui :

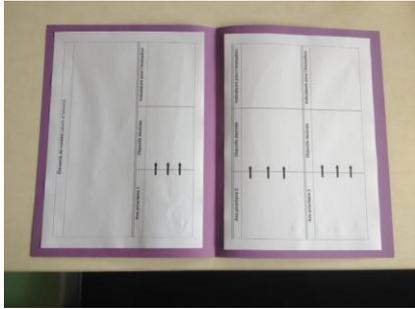
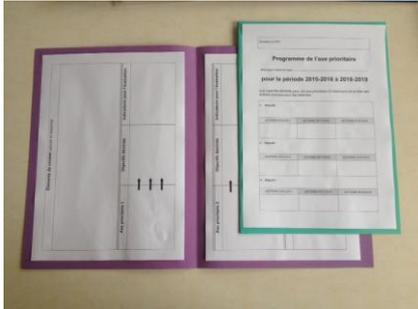
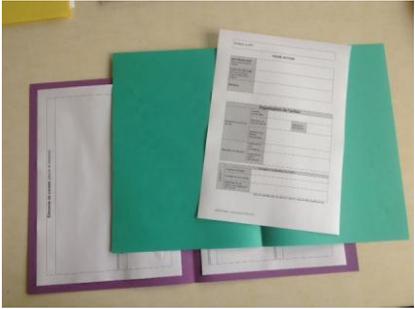
- ↳ permettront de faire évoluer la situation dans le sens où l'équipe l'a décidé
- ↳ pourront concerner plusieurs classes de l'école
- ↳ auront une durée d'au moins une année scolaire

Pour chacun des objectifs, l'équipe définira des critères d'évaluation. Ces indicateurs¹ prédéfinis permettront à chaque membre de l'équipe d'observer et d'évaluer les résultats.

Chaque année scolaire, l'équipe mettra en œuvre ces objectifs déclinés sous forme d'actions. Ces actions feront l'objet d'un bilan à chaque fin d'année scolaire pour en évaluer les effets et décider de leur reconduction ou non l'année suivante. Ce bilan sera présenté en conseil d'école.

Les actions pour l'année 2016-2017 seront présentées pour la validation du projet d'école.

CONTENU DU PROJET D'ECOLE

A conserver à l'école (sous format papier et numérique)	Fiche « Bilan du projet d'école 2011-2016 » (<i>Document 2</i>) (Une fiche par axe prioritaire)
A renvoyer sous format électronique à l'IEN	<p><u>Chemise « Projet d'école » :</u></p> <p><i>Documents 3-a (page de garde chemise) Document 3-b (intérieur chemise)</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>
A conserver sous format électronique et sous format papier à l'école	<p><u>Chemises « Programme de l'axe prioritaire »</u> (<i>Document 4</i>) (<i>Une chemise par axe</i>) contenant <u>les fiches « action »</u> (<i>Document 5</i>) pour chaque objectif décliné (<i>une fiche pour chaque action, une action minimum par objectif</i>).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>
A conserver sous format papier et sous format électronique. A envoyer sous format électronique à l'IEN jusqu'à la validation au conseil d'école. A envoyer sous format papier à l'IEN pour la phase 4	Fiche de dialogue avec les autorités académiques (<i>document 6</i>)

¹ Un indicateur est une donnée sur laquelle on peut agir.

OUTILS D'AIDE A L'ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE

Cette liste de données ci-après n'est pas exhaustive. Dans l'absolu, tous ces éléments sont pertinents, mais leur validité doit être relativisée en fonction de la situation particulière de l'école.

Seront obligatoirement utilisés les données relatives aux évaluations, à la validation des paliers du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la fluidité des parcours.

Il appartient aux équipes pédagogiques de ne retenir que les éléments qui paraissent les mieux adaptés à la situation locale et les plus propres à la définition des priorités.

1. Prise en compte du bilan du projet précédent	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Atouts ↔ Freins ↔ Évolutions ↔ Stagnations ↔ Régressions
2. Données centrées sur l'élève	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Résultats aux évaluations ↔ Validation des paliers 1 et 2 du socle commun ↔ Les élèves à besoins éducatifs particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - nombres d'élèves - types de difficultés - aides apportées, dont activités pédagogiques complémentaires - nombre de PPRE - nombre de PAP - nombre de PPS (hors ULIS école),... - stages de remise à niveau ↔ Fluidité des parcours <ul style="list-style-type: none"> - taux d'élèves qui ont une année d'avance - taux d'élèves qui ont une année de retard ↔ Fréquentation scolaire
3. Données centrées sur l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Compétences spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - de l'équipe pédagogique - des autres personnels (AESH, CUI, service civique...) ↔ Fonctionnement de l'équipe <ul style="list-style-type: none"> - harmonisation et mise en cohérence des apprentissages, - liaisons pédagogiques : maternelle / cycle 2, continuité au sein du cycle 3 - organisation pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> • échanges de service • décloisonnement • réflexion sur l'optimisation du temps scolaire ↔ Partenariat : collectivité locale compétente, partenaires culturels et institutionnels (exemples : PMI, action sociale...)
4. Données centrées sur le lien avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Modalités de communication de l'école (plaquette d'accueil, cahier de liaison, livret scolaire, blog, affichages...) ↔ Participation des familles à la vie de l'école
5. Données centrées sur les conditions matérielles	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Ressources et équipements disponibles pour les TICE. ↔ Matériels pédagogiques spécifiques : mallettes sciences, ... ↔ Infrastructures mises à disposition : médiathèque, gymnase, salles de classe dédiées...

EXEMPLES

Exemple 1 pour une école maternelle :

Axe prioritaire	Objectifs déclinés	Indicateurs pour l'évaluation
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : le langage oral utilisé dans les interactions, en production et en réception, permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir.	<p>→ Entrer en communication, échanger, comprendre et réfléchir avec les autres</p> <p>→ Varier les dispositifs pour favoriser la prise de parole de tous</p>	<p>- Résultats à l'évaluation « Langage » préconisée par le groupe maternelle départemental en début d'année et en fin d'année</p> <p>- Résultats des élèves aux items relatifs à l'oral dans le cahier de réussite (document élaboré par l'équipe enseignante)</p>

Exemple 2 pour une école élémentaire :

Axe prioritaire	Objectifs déclinés	Indicateurs pour l'évaluation
Répondre à la difficulté scolaire	<p>→ Rendre les P.P.R.E. plus efficaces</p> <p>→ Articuler davantage les temps d'APC avec les temps de classe</p>	<p>- Résultats des élèves aux évaluations nationales des acquis des élèves en début de CE2</p> <p>- Validation des items du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p>

Exemple 3 pour tous types d'écoles :

Axe prioritaire	Objectifs déclinés	Indicateurs pour l'évaluation
Intégrer systématiquement l'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques quotidiennes	→ Généraliser l'usage du TBI/VNI dans les situations d'apprentissage	- Augmentation de l'usage des outils numériques par les enseignants et les élèves dans les séances d'apprentissage
<p><i>Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture</i></p> <p><i>Domaine 2 : les méthodes et les outils pour apprendre</i></p>	→ Développer les moyens de communication numérique au sein de la communauté éducative de l'école	- Fréquentation des espaces numériques par les membres de la communauté éducative

Exemple 4 pour tous types d'école :

Axe prioritaire	Objectifs déclinés	Indicateurs pour l'évaluation
Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école	→ Mettre les élèves au cœur de l'enseignement moral et civique, les rendre acteurs de la vie de l'école	- Nombre d'incidents liés aux incivilités
<p><i>Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture</i></p> <p><i>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</i></p>	→ Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général	- Pérennisation des instances consultatives au sein de l'école (type conseil des élèves) ou autres dispositifs mis en œuvre

ATTENTION : les indicateurs pour l'évaluation sont ici généraux dans la mesure où ils sont donnés à titre d'exemple. Dans votre projet d'école, il conviendra de les définir plus précisément en fonction des spécificités de votre école.